

Parlamentsdienste

Services du Parlement

Servizi del Parlamento

Servetschs dal parlament



11.11.2022

## RÈGLES D'ACCÈS

- En vue des contrôles d'identité et de sécurité obligatoires, nous prions les personnes annoncées de se rendre à l'entrée des visiteurs (côté Terrasse fédérale) au moins 30 minutes avant l'heure de l'évènement. L'entrée nord du Palais du Parlement, du côté de la Place fédérale, est accessible en fauteuil roulant ou avec un déambulateur – veuillez pour cela sonner à la réception.
- Le billet (imprimé ou sur l'écran de votre smartphone/tablette) est à présenter à l'entrée des visiteurs du Palais du Parlement. Seul le nombre de personnes indiqué sur le billet aura accès à la visite guidée. L'accès sera refusé aux retardataires.
- Les visiteuses et visiteurs âgés de 16 ans ou plus sont soumis à un contrôle d'identité et doivent présenter une pièce d'identité officielle munie d'une photo (passeport, carte d'identité suisse ou d'un pays membre de l'UE, permis de conduire suisse ou d'un pays membre de l'UE, permis de séjour) au personnel de sécurité. Chaque personne doit ensuite passer un contrôle de sécurité, effectué au moyen d'un détecteur de métaux, et soumettre ses effets personnels à une inspection réalisée à l'aide d'un dispositif à rayons X.
- Il est interdit d'apporter des substances liquides, à l'exception de médicaments essentiels, d'aliments pour bébé ou d'aliments spéciaux.
- Un bagage à main par personne ne dépassant pas les dimensions suivantes est autorisé : L 41 cm x l 31 cm x H 10 cm.  
Les bagages sont interdits dans les tribunes du Conseil national et du Conseil des États. Des casiers se trouvent à l'entrée des visiteurs (après le contrôle de sécurité).
- Seules les poussettes pliables pouvant passer la porte tournante sont autorisées à l'intérieur du bâtiment.
- Pour assister aux débats, une tenue et une attitude correctes sont exigées.
- Les photos (sans flash) sont autorisées dans le bâtiment, mais il est interdit de filmer. Les prises de vue (photos et films) ne sont pas autorisées depuis les tribunes et les téléphones portables doivent être mis en mode silencieux.